



Procés verbale suite incendie

Par **ketili**, le **05/09/2018** à **16:20**

Bonjour , je vous explique rapidement ma situation :ma maison ainsi qu'une partie de mon exploitation agricole ont brulé (le 25 Février 2018).Bien évidemment une enquête de la gendarmerie par la commue voisine a été ouverte pour connaître l'origine de l'incendie .
Voila maintenant plus de 6 mois que nous attendons que le gendarme qui suit notre affaire dépose le P.V nous permettant par la suite d'avoir (enfin) le remboursement de notre assurance. Nous l'avons contacté pour savoir ou en était l'enquête hors celui ci nous clairement envoyés 'balader ' et nous a menacé de nous mettre la pression .Je ne sais pas si je peux et surtout quoi faire. merci de votre aide .

Par **chaber**, le **05/09/2018** à **19:18**

bonjour

S'il y a enquête de gendarmerie c'est qu'il y a soupçon d'incendie volontaire et non fortuit:
ou par un tiers
ou par vous-même.

L'assureur va attendre le résultat

Par **ketili**, le **05/09/2018** à **19:38**

Pourtant l'assureur et la gendarmerie nous ont assuré qu'il y avait systématiquement une

enquête suite a un incendie.

Par **Visiteur**, le **05/09/2018** à **21:13**

Bjr

L'assureur a-t-il mandaté un expert évaluateur ou un expert en origine de sinistre ?

Par **ketili**, le **06/09/2018** à **14:17**

oui l'assurance a bien mandaté un expert qui a réalisé les mêmes prélèvements que la gendarmerie .L'assurance nous met hors de cause .